



ASSURANCE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES,  
CULTURELLES ET D'AGREMENT

N° de contrat 36 929 722

## DECLARATION DE SINISTRE

**IMPORTANT :** En cas de dommage corporel, si la victime est un membre de l'association veuillez joindre un certificat médical précisant la nature des lésions, la durée probable de l'incapacité temporaire et, si possible, une prévision éventuelle du risque d'invalidité permanente.

Dénomination de l'association : LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

Adresse complète : Avenue du Centenaire 69  
6061 Montignies - sur - Sambre

Téléphone : 041106750 Numéro de police :

Nom et numéro de l'intermédiaire P&V Assurances : ALAIMO Mario 0498 / 47 14 49

### 1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX: EVENEMENT POUR LEQUEL L'INTERVENTION DE L'ASSURANCE EST DEMANDEE

**IMPORTANT :** Fournir toutes les informations détaillées concernant les circonstances dans lesquelles l'événement est survenu (Lieu, date, heure, nature de l'événement, activité du membre au moment de la survenance de l'événement, etc.).

Nom et adresse complète du membre de l'association impliqué dans l'événement (au titre d'auteur ou de victime) :

Nom et adresse des témoins éventuels :

S'il y a eu enquête de police, quelle est l'autorité qui s'en est chargée ?

Date : N° du P.V. :

